

## Agence des Bassins Versants de Sainte-Anne-des-Lacs

# Trois lacs, trois saisons, trois plans directeurs



GILLES W. PILON

**L'été 2010 a été marqué par la production de trois plans directeurs - pour les lacs Guindon, des Seigneurs et Saint-Amour -, un projet pilote qui mettra en lumière les actions à entreprendre pour maintenir ou améliorer la qualité de l'eau de chaque lac, afin de préserver les usages souhaités par la population.**

### Les citoyens seront consultés

Pour réaliser ce projet, l'ABVLACS (Agence des Bassins Versants de Sainte-Anne-des-Lacs) a conclu une deuxième entente avec le CRE Laurentides, encore une fois en partenariat avec la Municipalité, pour obtenir un soutien technique. Actuellement en révision au CRE Laurentides, les plans préliminaires, rédigés par l'agent de liaison Gabriel Parent Leblanc, seront bientôt soumis aux citoyens et à la Municipalité pour consultation. Nous présenterons les plans finalisés à l'assemblée générale annuelle de l'ABVLACS en mai 2011 et, si l'expérience s'avère concluante, d'autres plans directeurs seront élaborés l'an prochain.

### Un programme bien orchestré

Au cours de la saison, Gabriel Parent Leblanc a visité les citoyens pour les conseiller sur l'entretien des installations sanitaires et la régénération des bandes riveraines le cas

échéant, et pour répondre à toute question soulevée par la nouvelle réglementation municipale sur la protection de la qualité de notre principale richesse : l'eau.

Nous avons aussi offert des sessions de formation sur la caractérisation des bandes riveraines, l'identification des fleurs d'eau reliées à la présence des cyanobactéries et la mesure de transparence de l'eau des lacs.

Des conférenciers sont venus traiter de sujets liés à l'environnement, entre autres des précautions à prendre pour assurer un meilleur contrôle de l'érosion des sols. En appui à cette campagne d'information, le documentaire *Nos lacs sous la surface* de Pierre Brochu a été projeté à deux reprises.

En mai, l'ABVLACS a participé à la Journée de l'arbre et de la forêt organisée par la Municipalité, où plus de 1500 arbres ont été distri-

bués gratuitement. En juillet, à la Journée verte, l'ABVLACS a tenu une table d'information et organisé, en collaboration avec l'Association des citoyens et le Club Plein Air, le tirage d'un composteur et d'un réservoir récupérateur d'eau de pluie, commandités respectivement par Matériaux BMR Sainte-Anne-des-Lacs et Matériaux Robert Boyer.

Cet été, dans le cadre du programme RSVL, des mesures de transparence ont été faites dans la plupart des lacs, et ce du mois de mai à la mi-octobre.

L'ABVLACS tiendra dorénavant son assemblée générale annuelle en mai, afin de la faire coïncider avec celle de l'Association des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs et du Club Plein Air.

Pour connaître l'ABVLACS et ses activités, pour devenir membre ou pour renouveler votre cotisation annuelle : [www.abvlacs.org](http://www.abvlacs.org).

L'ABVLACS tient à remercier le personnel de la Municipalité, Gabriel Parent Leblanc ainsi que tous les bénévoles qui ont collaboré aux activités reliées à l'amélioration de notre environnement au cours de la saison qui s'achève.



Claude Ducharme

### Mot du maire

Le mois dernier, j'attirais votre attention sur le problème du transport en commun en identifiant la possibilité de mettre en service un ou des taxis pour véhiculer les clients vers les arrêts du chemin Avila de la navette entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant. J'ai reçu quelques courriels de citoyens intéressés. Je réitère aujourd'hui mon message, à savoir que les personnes favorables à cette suggestion m'envoient un courriel afin que je puisse faire les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.

D'autre part, en août dernier, la municipalité adressait diverses recommandations au ministère des Transports du Québec et l'une d'elles concernait la possibilité d'élargir le chemin Sainte-Anne-des-Lacs dans le secteur central, afin de permettre une circulation sécuritaire des piétons et des cyclistes. La réponse du directeur régional en date du 22 septembre est encourageante : le ministère attendra la présentation du PPU en voie de réalisation avant de procéder à une évaluation. « Le ministère est favorable à accompagner votre municipalité dans sa démarche de revitalisation. Un protocole d'entente permettrait de réaliser conjointement nos travaux respectifs. Les modalités d'une telle démarche vous seront expliquées lors de la rencontre de présentation », nous dit le directeur régional dans sa lettre. Je suis confiant de recevoir d'ici quelques semaines le projet préliminaire du Plan Particulier d'Urbanisme (PPU) du secteur central.

Par ailleurs, plusieurs citoyens m'ont interpellé sur la question du stationnement. Notre réglementation dit qu'il est prohibé en tout temps sur les chemins publics. Cependant, à certaines occasions, il peut être permis : fête de famille, mariage, etc. Dans de tels cas, les citoyens doivent adresser une demande au directeur des Travaux publics de la municipalité lequel évaluera la situation. Dans l'éventualité d'une acceptation, le directeur avisera le citoyen, le directeur du service des Incendies et la Sûreté du Québec. Je rappelle aussi que toute personne qui observe du stationnement illégal sur les chemins publics peut en informer la Sûreté du Québec.

En terminant, je vous souhaite un bel automne et vous invite à participer aux activités organisées pour les grands et les petits à l'occasion de l'Halloween.



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450-224-2675

[www.sadl.qc.ca](http://www.sadl.qc.ca)

## SERVICES MUNICIPAUX

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Le feu brûle, la fumée tue** - Lors d'un incendie, c'est très souvent le monoxyde de carbone se dégageant de la fumée et non les brûlures qui causent la mort. Les avertisseurs de fumée la détectent donc bien avant l'apparition des flammes et agissent tels de véritables gardiens en cas d'incendie. Si les vôtres ont plus de dix ans, ils pourraient être moins performants ou ne plus fonctionner du tout. Au cours des prochaines semaines, les pompiers effectueront des visites à domicile afin de vérifier vos avertisseurs et, au besoin, vous donner de précieux conseils.

### URBANISME

**Abri d'auto temporaire** - L'installation d'un abri d'auto temporaire est permise du 1<sup>er</sup> novembre de l'année courante au 15 avril de l'année suivante et celui-ci ne doit pas excéder trois mètres de l'emprise du chemin.

### ENVIRONNEMENT

**Ramassage des feuilles** - Du 18 octobre au 21 novembre, l'Écocentre acceptera vos feuilles mortes, et c'est gratuit !

**Préoccupés par la santé de votre lac?** Pour les gens soucieux de la qualité de l'eau de leur lac ou interpellés par le problème des algues bleues et la protection de leur environnement, un projet de recherche dans le cadre d'une maîtrise en éducation est présentement mené dans la municipalité. Cette étude cherche à comprendre les différentes formes d'engagement pour la protection des plans d'eau ainsi que leur importance du point de vue des acteurs sur l'eau. Les résultats de cette recherche visent à soutenir le développement de programmes de formation sur les problématiques de l'eau. Pour en savoir plus ou participer au projet, on consulte le site internet de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs au [abvlacs.org/sadl/](http://abvlacs.org/sadl/) où l'on pourra remplir un questionnaire (version papier aussi offerte) ou on communique avec la responsable de la recherche au [brousseau.marie-helene@courrier.uqam.ca](mailto:brousseau.marie-helene@courrier.uqam.ca). On peut également trouver des brochures d'information à la bibliothèque municipale et à l'hôtel de ville.

### TRAVAUX en cours

Tout au long de l'automne, le service des Travaux publics verra à l'entretien préventif et régulier du réseau et terminera l'asphaltage prévu au budget de cette année. La rigueur du climat québécois posant un défi de taille pour le réseau routier, l'entretien des routes demeure donc une priorité question de sécurité. Merci de faire preuve de patience et de courtoisie en ralentissant aux abords des chantiers.

### CULTURE ET LOISIRS

**Une heure d'émerveillement à la bibliothèque...** dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec, le samedi 23 octobre à 10 h 30, les enfants de 4 à 8 ans sont invités à venir ouvrir grand leurs oreilles pour *L'heure du conte* de Mme Vie Rousseau. Réservation : Hélène Limoges au 450 224-8332.

### Vive l'Halloween !

**Belles bouilles de citrouilles.** Jeunes et moins jeunes d'ici sont invités à venir « sculpter » une citrouille le samedi 30 octobre de 10 h à 12 h au sous-sol de la bibliothèque. Citrouille et outils inclus. Et, en plus, on repart avec notre drôle de « potiron » pour décorer la maison! Réservation : service des Loisirs, 450 224-8717.

**Des bonbons?** Un petit secret pour les enfants en recherche de friandises : le Club Optimiste en remettra plein aux jeunes qui passeront au parc Henri-Piette le 31 octobre, entre 15 h et 20 h.

**Citoyens amoureux de culture, artistes et artisans...** la municipalité compte élaborer une politique culturelle à la mesure de vos préférences et de vos attentes. Pour ce faire, nous avons besoin de votre regard sur la culture. Il est encore temps de répondre à notre sondage culturel et si vous avez égaré le formulaire reçu par la poste, vous le trouverez sur notre site internet. Un petit cinq minutes pour le remplir, pour nous dire et pour vous faire plaisir.

**La Foire du cadeau.** Cet événement annuel phare à SADL réunit des artistes et artisans de choix qui vous offrent une variété d'objets, d'œuvres et d'articles raffinés et inédits dans une atmosphère de joie et de convivialité. Ajoutez-le à votre liste d'incontournables pour vos cadeaux des Fêtes et cochez la date sur votre calendrier : le samedi 27 novembre de 10 h à 17 h, au Centre communautaire et culturel (église). Les artistes et artisans qui veulent y participer doivent communiquer au plus tôt avec le service des Loisirs au 450 224-8717.